Publié le 21 juin 2019

Le développement du tourisme durable dans les Outre-mer : les Epl à la manœuvre

Au travers des actions qu'elles mènent localement, les Entreprises publiques locales (Epl) font émerger des lieux et des activités touristiques associant préservation de l'environnement et offre ludo-éducative dans les Outre-mer.

La préservation de la faune et la flore est-elle compatible avec le développement du tourisme ? Les politiques de préservation comme les politiques touristiques ont engagé et doivent poursuivre de fortes évolutions pour pouvoir répondre oui à cette question.

Les politiques touristiques, à l'origine orientées vers la recherche de la massification, dans les Outre-mer tout autant que dans l'Hexagone, se réorientent autour du tourisme durable et du respect de la biodiversité pour tenir compte des prises de conscience et des attentes des touristes comme de la population locale.

De leur côté, les politiques de préservation en France ont longtemps exclu l'activité économique. Or, 10 à 15 ans après les premières actions dans ce domaine, les Outre-mer, disposant d'atouts naturels exceptionnels, disposent de milieux globalement mieux préservés et du coup plus attractifs que les territoires voisins. Ce qui pouvait apparaître comme une faiblesse apparaît désormais comme une qualité remarquable.

C'est le cas de la Réunion, qui s'est longtemps vécue comme en retard en matière touristique, par rapport notamment à l'île Maurice. Dotée d'un parc national et d'une réserve naturelle marine chacun d'une taille et d'une richesse exceptionnelle, le tourisme durable s'y impose comme une évidence, pour faire la course en tête. La Réunion a été élue meilleure destination nature de l'océan Indien en 2018.

L'enjeu du tourisme durable est de faire des contraintes de la préservation un atout pour les territoires outre-mer et un levier de leur développement économique et social. La biodiversité en particulier peut constituer une réserve d'emploi majeure dans les années à venir, si on sait s'en emparer.

Les échanges riches et fructueux, entre les intervenants et avec les congressistes présents dans la salle, ont permis de dégager les pré-requis de la réussite de telles politiques de développement :

- Le milieu doit être approché dans une vision la plus large possible ; c'est particulièrement prégnant dans les Outre-mer marqués par la prédominance des milieux marins. Faire le lien terre-mer est un enjeu majeur de la préservation aujourd'hui qui peut rencontrer de nombreux obstacles ;
- La capacité de développement touristique ne peut pas se faire sans soutien ni acceptation de la population ;

- La mise en place d'une gouvernance globale du développement touristique est un impératif.

Dans cette perspective, l'Agence française de la biodiversité met en avant, au-delà de sa mission régalienne de préservation, sa capacité à créer des partenariats avec les collectivités locales et leurs Epl en faveur du développement touristique :

- démarche éducative auprès des habitants mais aussi dans l'accueil des touristes ;
- création de labels pour accompagner les professionnels de l'hébergement et du tourisme (ex la marque Esprit Parc national) ;
- valorisation des destinations Outre-mer (notamment dans le cadre du prochain congrès international de la nature à Marseille en 2020).

La mise en tourisme des équipements est un levier central du tourisme durable. Les Epl, associant intérêt général et efficacité économique, en sont l'outil idéal, comme le démontrent les exemples du **jardin botanique Deshaies** en Guadeloupe et du centre de préservation des tortues **Kélonia** à La Réunion.

La reprise du jardin Deshaies par la Semag a su conforter la dimension scientifique de l'équipement et l'ouvrir au public, à la fois pour créer une attractivité touristique et pour dégager du financement au bénéfice de la démarche de préservation.

Au travers de l'exemple de Kélonia, l'ouverture au public associe aux dimensions éducatives et récréatives une dimension participative (parrainage de tortues, dispositifs de science participative) et donne à voir concrètement l'impact sociétal de la préservation.

Les intervenants à l'atelier :

- Stéphane Fouassin, maire de Salazie, président de l'Ile de la Réunion Tourisme (IRT)
- Jean-Jacques Pourteau, délégué à l'Outre-Mer, Agence française pour la biodiversité
- Laurent Boussin, directeur Général de la Semag, qui gère le jardin de Deshaies en Guadeloupe
- Stéphane Ciccione, directeur de Kélonia – Spl Réunion des Musées Régionaux.